



ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Réseau de chaleur : un plan de financement à 5,8 millions d'euros

À l'étude depuis 2023, le projet de réseau de chaleur avance, avec l'arrêt d'un plan de financement. L'opposition dénonce le coût et surtout le timing, à quelques mois seulement des élections municipales.

Entre travaux d'assainissement et rénovation urbaine, Chauffailles sera une ville en chantier dans les années à venir. Dans ce contexte, la création d'un réseau de chaleur ne sera pas neutre. 5,8 millions d'euros : tel est le montant du plan de financement validé par les élus chauffaillons. La maire, Stéphanie Dumoulin, défend un choix politique. Les oppositions, elles, dénoncent un projet démesuré. Avec, en toile de fond, la perspective des élections municipales.

3,8 kilomètres de réseau

Déjà avancée en 2023, l'idée d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois n'est pas nouvelle. Celui-ci fonctionnerait au moyen de plaquettes forestières, en s'appuyant sur les ressources disponibles localement. « Cette chaufferie pourra être alimentée par la suite par d'autres ressources telles que le broyat de haies agricoles ou la production de miscanthus, tel que le souhaiterait notre partenaire Convergences 71 », a rappelé Stéphanie Dumoulin lors du dernier conseil municipal. « C'est vraiment un projet d'économie locale. »

Quant à l'investissement : « 5,8 millions d'euros HT, c'est un chiffre important qui s'explique par le nombre conséquent de bâtiments concernés. Il s'agit des bâtiments qui sont chauffés au gaz ou au fioul et qui peuvent se raccorder au réseau. » Sur 3,8 kilomètres, celui-ci pourrait parcourir l'agglomération du nord au sud. La résidence le Belvédère, l'Ehpad, le collège Jean-Mermoz, le Cosec Julien-Coquard et Convergences 71 seraient notamment desservis.

Aujourd'hui, la commune de Chauffailles espère 4,6 millions d'euros de subventions sur ce dossier, en attendant un possible soutien de la Région. Ainsi l'autofinancement pour la commune s'élèverait à 909 000 €, nécessitant un recours à l'emprunt. Le fonctionnement, lui, serait financé par la vente de chaleur. Stéphanie Dumoulin prévient : « Il n'y aura pas une grosse baisse de tarif par rapport à ce qui est payé aujourd'hui. Car il y a, malgré tout, des investissements à amortir dans notre projet. Mais ça va permettre, sur le long terme, de maintenir ce coût relativement stable. »

Les oppositions votent contre

Par la voix de Séverine Gardon-Morin puis de Guy Dadolle, les oppositions ont manifesté leur opposition à ce projet. Pour une question de timing, d'abord. « Je trouve qu'à quelques mois des élections, ce n'est pas le moment de s'engager. Autour de la table, seuls quelques-uns seront présents pour le prochain mandat », a fait remarquer Séverine Gardon-Morin. Pour des questions de coût ensuite. « On engage un prochain mandat sur un emprunt d'1 million. Compte tenu de tous les travaux qu'il y a déjà à faire sur Chauffailles, au centre-ville, en matière médicale, en matière d'association, les salles de sport, l'église... 5,8 millions, c'est trop important, connaissant les finances de la commune. »

Sur le même ton, Guy Dadolle a souligné l'inflation de ce projet : « En mai 2023 [...] le coût estimatif était alors de 2,8 millions hors taxes. Le projet a donc pris 3 millions en deux ans sachant qu'en mai 2025, le bureau d'études EEPOS évoquait 5,5 millions et non 5,8 ! » Et de faire remarquer que « l'indice du prix de vente du bois a fortement augmenté au 1er septembre. » « Ce projet est l'aboutissement

de plusieurs années de travail, a réagi la maire de Chaufailles. On a fait le choix de poursuivre, plutôt que de s'arrêter en raison des élections municipales. C'est un projet qui est valorisant, intéressant pour la commune et nos partenaires. Et nous avons des délais pour obtenir nos subventions. Tout remettre à l'année prochaine, c'est prendre le risque de ne pas

avoir du tout ces financements-là. »

Dans la foulée, le marché global a été attribué au groupe Engie Solutions. ■



Le projet de chaufferie bois prévoit des plaquettes forestières issues d'un approvisionnement local.
Photo d'illustration Damien Valette

par Noémi Predan





ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Un joli chèque remis à une association par six collégiennes

Dans le cadre d'Octobre rose, six élèves au grand cœur du collège Mermoz, à Chauffailles, ont organisé une vente d'objets au sein de leur établissement. Les bénéfices, soit 400 €, ont été remis ce mardi 2 décembre à l'association Le Poing levé pour Morgane, de Tancon.

En 2024, six collégiennes de 4^e du collège Mermoz avaient organisé, dans le cadre d'Octobre rose, une vente d'objets dont les bénéfices avaient été reversés à une association de lutte contre le cancer du sein.

Très sensibles à cette cause, ces jeunes collégiennes, aujourd'hui scolarisées en 3^e, ont réitéré cette action avec une nouvelle vente d'objets qu'elles ont opérée en toute autonomie au sein de leur établissement. Les bénéfices, soit 400 €, ont été remis ce mardi matin à l'association Le Point levé pour Morgane, créée en 2023 à la suite du décès, en 2021, de Morgane Nugues, emportée par un cancer rare : un sarcome.

« Cela est une très bonne action de la part de ces jeunes filles. On est fier d'elles. En amont, nous sommes intervenus auprès des 5^e afin de faire une sensibilisation sur cette maladie. Cela est d'autant plus symbolique que Morgane a été scolarisée dans cet établissement », précise Corine Genot, présidente de l'association et maman de Morgane.

Faire avancer la recherche

« C'est important de faire un don pour une association comme celle-ci, car cela permet de sensibiliser les autres élèves », témoignent, de leur part, les collégiennes. Comme elles quitteront le collège en fin d'année scolaire pour le lycée, elles ont passé le flambeau à des élèves de 5^e, déjà

prêtes à s'investir pour cette cause.

Les dons et les bénéfices des diverses manifestations récoltés par l'association Le Poing levé pour Morgane sont intégralement reversés au Centre Léon Bérard de Lyon, pour la recherche médicale. ■



À la suite d'une action menée dans le cadre d'Octobre rose, six collégiennes au grand cœur, du collège Mermoz de Chauffailles, ont remis un chèque de 400 € à l'association Le Poing levé de Morgane. Photo Jean-Jacques Gelin

par Jean-Jacques Gelin (CLP)





ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Marché de Noël : quatre associations réunies pour les résidents de l'Ehpad

Né d'une initiative de l'association Les Ssiadettes en vadrouille, rejoint par les associations d'animation de l'Ehpad Antonin Achaintre*, un premier marché de Noël avec un public venu nombreux était organisé ce vendredi 28 et samedi 29 novembre à la salle d'animation de l'Ehpad de Chauffailles.

« L'objectif de ce marché de Noël est de faire connaître les associations d'animation des différents établissements Antonin Achaintre ainsi que leurs bénévoles et animatrices. Et de mettre en valeur les travaux effectués par les résidents », explique Françoise Rebolle, de l'association Les Siadettes en vadrouille, rejoint dans ses propos par Marc Vadon, responsable de l'Ehpad Achaintre : « Ce marché de Noël représente un gros travail effectué par les animatrices, les bénévoles et les résidents. Ce premier marché de Noël est un véritable succès. »

Les bénéfices des différentes ventes dont notamment les objets réalisés par les résidents seront reversés au profit des associations de différents établissements afin de financer des sorties, animations, achats divers, etc. pour les résidents. ■



Ce week-end, les associations d'animation des Ehpad Antonin Achaintre avaient uni leurs forces

pour l'organisation d'un premier marché de Noël au profit des résidents. Photo Jean-Jacques Gelin

par Jean-Jacques Gelin (CLP)

* Les Hortensias de Chauffailles, Les Colibris de Coublanc, L'Envol de St Maurice les Chateauneuf

